



ACADÉMIE DE DIJON

Liberté
Égalité
Fraternité

Pôle établissements et vie scolaire

PEVS

Affaire suivie par :
Frédéric BATLLE, IA-IPR Etablissements et vie scolaire
Christelle LAMY, chargée de mission carré régalien

Dijon, le 22 novembre 2022

Monsieur le recteur

Secrétariat :

Mireille ANDRIANO

Tél : 03 80 44 86 26

Mél : vie.scolaire@ac-dijon.fr

2G rue Général Delaborde
BP 81 921
21019 Dijon cedex

à

Mesdames et messieurs les chefs d'établissement
Mesdames et messieurs les directeurs d'école

*s/c de mesdames les inspectrices d'académie,
monsieur l'inspecteur d'académie,
directrices académiques et directeur académique des services
de l'éducation nationale de la Côte d'Or, de la Nièvre,
de la Saône et Loire et de l'Yonne*

Objet : plan laïcité dans les écoles et les établissements scolaires

J'attire votre attention sur le plan laïcité dans les écoles et les établissements scolaires paru au bulletin officiel de l'Education nationale de la jeunesse et des sports du 10 novembre 2022.

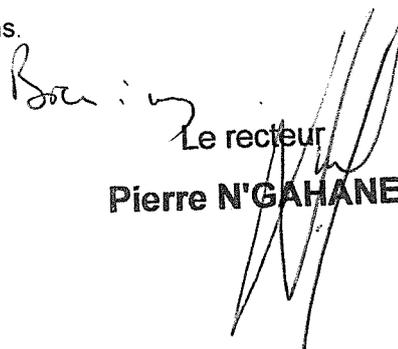
Ce plan qui fait suite à la montée des phénomènes d'attentes à la laïcité, en particulier par le biais du port de tenues signifiant une appartenance religieuse est structuré autour des quatre axes suivants :

1. sanctionner systématiquement et de façon graduée le comportement des élèves portant atteinte à la laïcité lorsqu'il persiste après une phase de dialogue ;
2. renforcer la protection et le soutien aux personnels ;
3. appuyer les chefs d'établissement en cas d'atteinte à la laïcité ;
4. renforcer la formation des personnels et en premier lieu celle des chefs d'établissement.

Afin de pouvoir garantir votre accompagnement en cas d'atteinte à la laïcité dans votre école ou votre établissement, je vous demande de signaler, par le biais de l'application « faits établissement » (niveau 2) toutes les situations constatées.

Chaque signalement fera systématiquement l'objet d'un accompagnement par un membre de l'équipe « Valeurs de la République ».

Je vous remercie pour la stricte application de ces recommandations.


Le recteur
Pierre N'GAHANE